



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Information**

<b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b> <b>Inspection de l'enseignement agricole – IEA</b>  <b>78 rue de Varenne</b> <b>75349 PARIS 07 SP</b> <b>0149554955</b>	<b>Note de service</b>  <b>DGER/IEA/2024-590</b>  <b>22/10/2024</b>
---	---

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** Mise en place d'une mission d'analyses et d'études de l'histoire de l'enseignement agricole.

<b>Destinataires d'exécution</b>
DRAAF/DAAF EPLEFPA Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) ENSFEA

**Résumé :** Une « mission d'analyse et d'études de l'histoire de l'enseignement agricole » est mise en place. La mission est chargée de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles, de contribuer à la préservation et à la valorisation de sources historiques, d'accompagner et d'encourager les initiatives des établissements d'enseignement agricole en matière d'histoire de l'enseignement agricole.

**Textes de référence :**

Lettre du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt du 18/03/2015 pour préfigurer un comité d'histoire de l'enseignement agricole.

## 1- Rappel du contexte

Depuis 2015 un comité d'histoire de l'enseignement agricole a été mis en place. Il a fortement contribué à la structuration et à l'alimentation de l'espace « histoire de l'enseignement agricole » sur le site Chlorofil ( <https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/histoire/histoire-enseignement-agricole> ) par les équipes d'Eduter Ingénierie/Institut Agro Dijon. Ce site intègre également des témoignages, des portraits, une bibliographie (dont des thèses), trois ouvrages produits pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'enseignement agricole ou encore le dictionnaire de l'enseignement agricole, publication coordonnée par les membres du comité et éditée par Educagri Editions, maison d'édition de l'enseignement agricole. Il est également alimenté par l'archivage de ressources historiques internes réalisé par le service documentaire de l'Institut Agro Dijon, entre autres grâce à divers versements de l'association des personnels de l'ex-Institut de recherches et d'applications pédagogiques ( INRAP) (Mémorap) ou de membres du comité.

Un colloque a été organisé en 2021 et animé par le comité pour célébrer la loi du 2 août 1918 (loi portant organisation de l'enseignement professionnel public de l'agriculture), certains de ses membres ont par ailleurs participé à divers événements, par exemple au Salon de l'agriculture de 2023 et « anniversaires » de création d'établissements d'enseignement agricole, et le comité a coordonné deux ouvrages (dictionnaire de l'enseignement agricole, 2023, Educagri éditions ; pour une histoire de l'enseignement agricole, la loi du 2 août 1918 et ses évolutions, 2021, Educagri éditions).

Bien qu'existant et alimenté, le dispositif actuel n'est pas pérenne, et ne dispose pas d'un cadre précisant ses missions et son fonctionnement. L'archivage des documents actuels en dépôt au service documentaire de l'Institut Agro nécessite de plus un travail complémentaire et récurrent. D'autres ressources historiques, y compris des établissements d'enseignement agricole, mériteraient d'être également signalées sur l'espace Chlorofil.

## 2- Une mission d'analyse et d'étude de l'histoire de l'enseignement agricole est créée.

Il est mis en place une mission d'étude et d'analyse de l'histoire de l'enseignement agricole. Ses axes de travail sont ainsi définis :

- contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles (secteurs public et privé, technique et supérieur) depuis ses origines,
- participer à la préservation du patrimoine de l'enseignement agricole et à sa valorisation, à la diffusion des connaissances disponibles sur l'enseignement agricole,
- susciter et coordonner les recherches, études, travaux bibliographiques et guides de sources historiques et en soutenir la publication, la promotion et leur mise à disposition,
- encourager et accompagner les initiatives des établissements en rapport avec l'histoire de l'enseignement agricole,
- organiser des manifestations destinées à mieux faire connaître l'enseignement agricole et son histoire.

La mission veillera à ce que ses actions respectent la circulaire du Premier Ministre 6081/SG du 16 avril 2019 relative à la gestion des biens culturels mobiliers d'intérêt public appartenant à l'Etat dans les administrations. Elle pourra apporter un appui méthodologique aux établissements de l'enseignement agricole pour le respect de cette instruction.

Le directeur général  
de l'enseignement et de la recherche

Benoît BONAIMÉ